

L'égalité par...



les capacités  
transversales  
et la formation  
générale







# Choix d'un métier : déjoue les obstacles invisibles !

## La séquence en deux mots

Les activités permettent d'ouvrir la discussion autour des stéréotypes et des discriminations dans le monde professionnel. Dans leurs réflexions sur leur choix professionnel, les élèves sont amené·e·s à évaluer leurs aptitudes personnelles et à définir un pré choix de métier.

*La séquence vise à les rendre attentifs et attentives au contexte extérieur, plus particulièrement aux obstacles invisibles exercés par le marché du travail sur les femmes et les hommes : la paroi et le plafond de verre.*

### Objectifs du Plan d'études romand

Capacités transversales	Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'autre</li> <li>• Connaissance de soi</li> <li>• Action dans le groupe</li> </ul>
	Communication	Circulation de l'information
	Pensée créatrice	Développement de la pensée divergente : se libérer des préjugés et des stéréotypes
	Démarche réflexive	Remise en question et décentration de soi

Formation générale	F6 33	<p>Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle :</p> <p>... en identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes</p>
--------------------	-------	--

*NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.*

## Déroulement

### Mise en situation

Annoncer aux élèves qu'on va parler des choix de métiers. Demander aux élèves quels stages elles et ils ont déjà réalisés ainsi que les métiers vers lesquels elles et ils souhaitent se tourner.



## Activités



### Mon métier



- Distribuer la fiche *Mon métier* (p. 233). Les élèves lisent les deux textes dans lesquels des personnes témoignent de leur activité professionnelle. Elles et ils essaient de déterminer s'il s'agit du témoignage d'une femme ou de celui d'un homme et sont amenés à donner les arguments qui ont permis l'attribution du témoignage à l'un ou l'autre sexe. Le travail peut être réalisé individuellement ou par groupes de deux.
- En collectif, faire une mise en commun. Les élèves expriment les arguments selon lesquels chaque témoignage a été attribué à une femme ou à un homme. Questionner ensuite les idées reçues selon lesquelles les hommes seraient plus forts en informatique, plus aptes à prendre des responsabilités et à diriger tandis que les femmes seraient plus douées pour aider et prendre soin des autres et capables de davantage de patience et de compréhension.

Témoignage N° 1: Marie, cheffe de projet au sein du service informatique d'un groupe d'assurances (source: [www.femmesdunumerique.com](http://www.femmesdunumerique.com))

Témoignage N° 2: Julien, assistant socio-éducatif dans un EMS (source: <https://zoom-vd.ch>)

Ces informations sont données pour information à l'enseignant-e comme source des textes. À noter que le fait de savoir si les témoignages sont ceux de femmes ou d'hommes n'est pas nécessairement utile à l'activité.



### Paroi et plafond de verre

À ce jour, le marché du travail en Suisse n'offre pas les mêmes chances aux femmes et aux hommes.

Ouvrir la discussion avec les élèves en illustrant les propos avec deux métiers: infirmier/ère et employé-e de banque.

- Observer avec les élèves les graphiques *Formation professionnelle initiale selon les domaines d'études et le sexe, en 2016 et Salaires moyens selon le secteur économique, 2017* (p. 234). Ouvrir la discussion avec les élèves: Quels constats peuvent être faits sur ces graphiques?
- Demander aux élèves d'expliquer la symbolique de la « paroi de verre », qu'est-ce que cela évoque pour elles et eux?

Les secteurs économiques où les personnes actives sont majoritairement des femmes ont une rémunération moyenne inférieure aux autres. À l'inverse, les secteurs économiques où les personnes actives sont majoritairement des hommes ont une rémunération moyenne supérieure aux autres, même si la formation est moins poussée.

Ce phénomène est appelé « paroi de verre ».

- Observer avec les élèves le graphique *Pourcentages femmes-hommes selon le niveau hiérarchique dans le secteur bancaire suisse, 2017* (p. 235).
- Quels constats peuvent être faits sur ce graphique? Demander aux élèves d'expliquer la symbolique du « plafond de verre ». Qu'est-ce que cela évoque pour elles et eux?

Le secteur bancaire occupe un nombre relativement équilibré d'employés et d'employées (56% / 44%). Or la répartition des femmes et des hommes dans la hiérarchie des banques est très différente. Ainsi, les hommes occupent majoritairement les postes à responsabilité, qui sont aussi les mieux rémunérés.

Ce phénomène est appelé « plafond de verre ».

Voir lexique p.270: Ségrégation horizontale et verticale

Voir lexique p.270: Ségrégation horizontale et verticale



## Le portrait d'un métier

Préparer avec les élèves une interview d'une personne pour découvrir son métier. Élaborer avec les élèves un questionnaire. Demander aux élèves de choisir une personne dans leur entourage, idéalement, si cela est possible, en ciblant des personnes exerçant un métier encore majoritairement exercé par l'autre sexe afin de présenter diverses professions. Demander aux élèves de réaliser l'interview en dehors de l'école. Chaque élève écrit ensuite un petit texte sur ce métier, décrit le quotidien de la personne qui l'exerce, les qualités utiles à l'exercice de son métier, etc. Chaque élève présente ensuite le portrait de la personne choisie. Les textes sont affichés.

S'il est difficile de réaliser des interviews ou de trouver des personnes à interviewer, il est possible de demander aux élèves d'imaginer le portrait d'une personne exerçant un métier atypique. L'activité peut également être réalisée dans le cadre de la Journée Oser tous les métiers/Futur en tous genres par exemple.



## Des équipes dirigeantes mixtes

Selon plusieurs études (McKinsey, Credit Suisse, 2016), les entreprises les plus performantes financièrement sont celles dont les équipes dirigeantes sont mixtes. Une économie dynamique a besoin d'entreprises aux équipes dirigeantes mixtes et il est donc indispensable que les femmes accèdent à tous les secteurs et tous les niveaux hiérarchiques.

Par groupe, demander aux élèves de faire des recherches sur internet sur ces études. Les élèves présentent ensuite les résultats qu'elles et ils ont trouvés.

## Conclusion

Conclure en réfléchissant avec les élèves à l'impact des stéréotypes sur les choix d'orientation des garçons et des filles. Par ailleurs, le marché du travail en Suisse est traversé par des parois et des plafonds de verre. Au-delà de ses compétences personnelles, il est important de discerner les situations où parois et plafonds invisibles empêchent l'accès à des postes de travail désirés. Se rendre compte de ces éléments permet de se préparer à déjouer ces éléments dans sa future vie professionnelle.

Dans le cadre de discussions sur les choix professionnels des élèves ou lors de présentation de métiers, il est important d'être attentif et attentive à présenter les métiers en tenant compte de la représentation des sexes, que ce soit au niveau verbal ou dans les illustrations (parler des noms de métiers au féminin et au masculin pour tous les métiers, montrer des personnes des deux sexes exerçant ces métiers, etc.).

## Prolongements

- Rechercher sur internet des articles présentant des pionniers/ières professionnel-le-s et les lire avec la classe.
- Rechercher des exemples de femmes ou d'hommes exerçant des métiers atypiques dans l'entourage des élèves ou dans des films et des séries qu'elles et ils connaissent.
- Étudier la répartition femmes-hommes dans les entreprises en variant le secteur économique, le secteur public/privé ou la situation de la relève.

Par exemple, article sur Leslie Jeannet, première femme à avoir obtenu un CFC de mécanicienne sur grosses machines en Suisse romande: ([www.arcinfo.ch/articles/regions/montagnes/leslie-1ere-doctoresse-des-grosses-machines-281473](http://www.arcinfo.ch/articles/regions/montagnes/leslie-1ere-doctoresse-des-grosses-machines-281473))

Le *Schilling Report* propose des données comparatives sur la position des femmes dans 113 entreprises en Suisse.



## Visées égalitaires

La séquence permet de réfléchir aux idées reçues concernant l'exercice d'une profession et à déconstruire certaines croyances sur l'exercice de ces métiers. Les stéréotypes sont encore largement présents et empêchent filles comme garçons de se projeter dans certaines professions. Il est important de montrer aux jeunes une gamme large de métiers possibles, afin d'ouvrir les horizons des filles comme des garçons.

La séquence permet également d'identifier les obstacles liés au sexe dans l'exercice d'un métier et d'ouvrir la discussion sur les stratégies et les ressources qui peuvent être mises en place pour les contourner.

S'il est important de déconstruire les idées reçues sur les métiers et de démontrer que chaque métier peut être exercé par tous et toutes, il est également fondamental de discuter avec les élèves des situations où parois et plafonds invisibles limitent l'accès à des postes de travail, au-delà des compétences personnelles et des intérêts pour un métier. Se rendre compte de ces éléments permet de se préparer à déjouer ces éléments dans sa future vie professionnelle.

Actuellement, en Suisse, l'égalité des chances entre femmes et hommes n'est pas assurée. La présentation de deux phénomènes -plafond de verre et parois de verre- permet de prendre conscience de cette situation.

### Des références pour aller plus loin

- Vouillot, Françoise. (2014). *Les métiers ont-ils un sexe?* Paris: Belin.
- *Schilling Report, Transparence au sommet*, 2017. [www.schillingreport.ch](http://www.schillingreport.ch)  
Depuis 2006, la société Guido Schilling analyse la composition des directions et des conseils d'administration des quelque 100 plus grands employeurs suisses. Elle examine en détail la composition des organes directeurs du secteur public, ainsi que la relève en vue de la diversité des genres au sein de l'économie suisse. Leur rapport est disponible sur internet.
- **Enquête sur la structure des salaires, Office fédéral de la statistique**  
L'enquête sur la structure des salaires (ESS) est un sondage écrit, réalisé tous les deux ans auprès des entreprises en Suisse. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise concernée, mais aussi aux caractéristiques individuelles des salariés et des postes de travail. [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/lse.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/lse.html)
- **McKinsey, Women Matter**  
La série d'études « Women Matter » menées par McKinsey depuis près de dix ans a montré une corrélation entre la mixité au sein des instances dirigeantes des entreprises et une meilleure performance. [www.mckinsey.com/france/our-insights/women-matter-2016/fr-fr](http://www.mckinsey.com/france/our-insights/women-matter-2016/fr-fr)
- **Credit Suisse Research Institute, The Credit Suisse Gender 3000**  
<https://www.credit-suisse.com/about-us-news/en/articles/news-and-expertise/gender-diversification-europe-in-the-lead-201706.html>



## Mon métier

Prénom :

Lis ces deux textes dans lesquels des personnes parlent de leur métier puis réponds aux questions.

### Témoignage N° 1

Je mets en place et pilote des projets au sein du service informatique d'une grande entreprise. Il y a quelquefois des projets très lourds et difficiles à gérer, ce qui peut amener beaucoup de pression. Mais j'ai une bonne résistance au stress et j'aime relever des défis. Dernièrement, j'ai supervisé l'installation d'un nouvel anti-virus sur l'ensemble des 1'500 postes informatiques de la société. Il fallait que ce soit fait rapidement pour gêner le moins possible les personnes qui travaillent et pour que tout le monde soit équipé au plus vite. Dans mon métier, il faut être autonome et aimer prendre des responsabilités. Il faut aussi être capable de diriger un groupe de personnes et savoir prendre des décisions de manière à atteindre les objectifs fixés.

### Témoignage N° 2

Je travaille auprès de personnes âgées dans un EMS. J'anime notamment des ateliers qui leur permettent de se divertir et de les stimuler. Il m'arrive de les aider à choisir leurs vêtements ou de les assister dans leurs gestes quotidiens. Nous faisons également des sorties. Mon métier exige de la créativité mais aussi beaucoup de patience et d'écoute. Les personnes âgées ont notamment des troubles de la mémoire, ce qui implique de répéter souvent les choses. Malgré tout, elles ont toujours des histoires à raconter et je trouve ces échanges vraiment enrichissants. Il faut également faire preuve d'un bon sens de l'organisation afin de garantir à chaque personne la meilleure qualité d'encadrement.

Selon moi :

La personne témoin N° 1 est :  un homme  une femme

La personne témoin N° 2 est :  un homme  une femme

Mes arguments :

.....  
.....

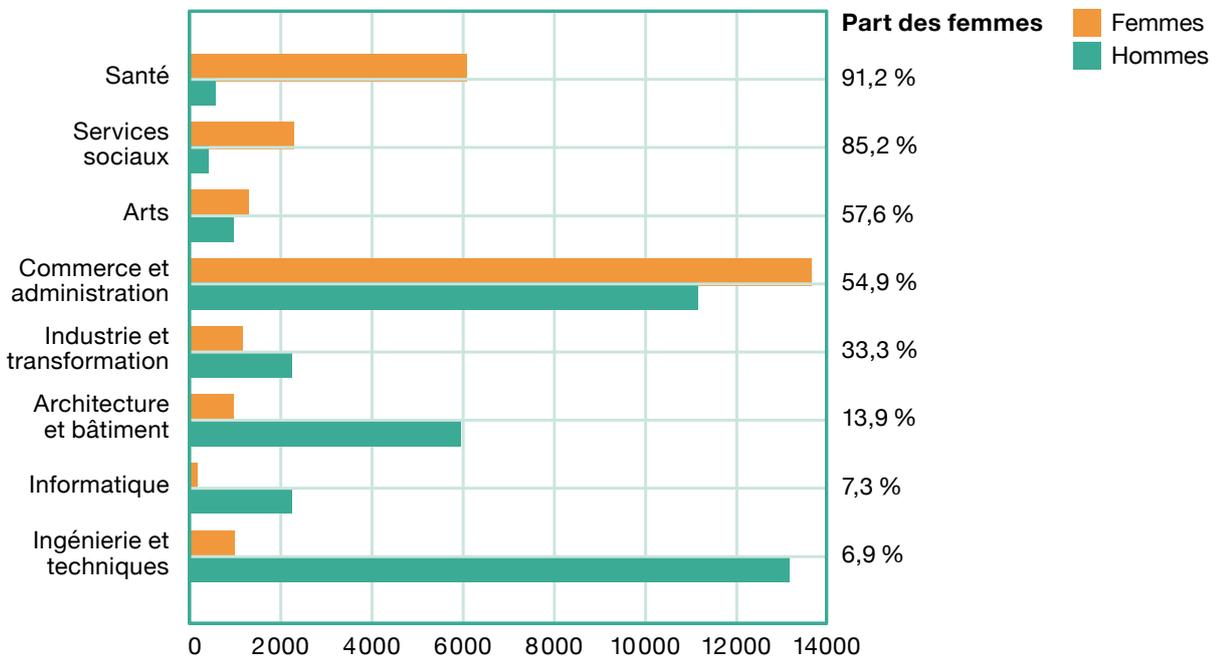


# Graphiques

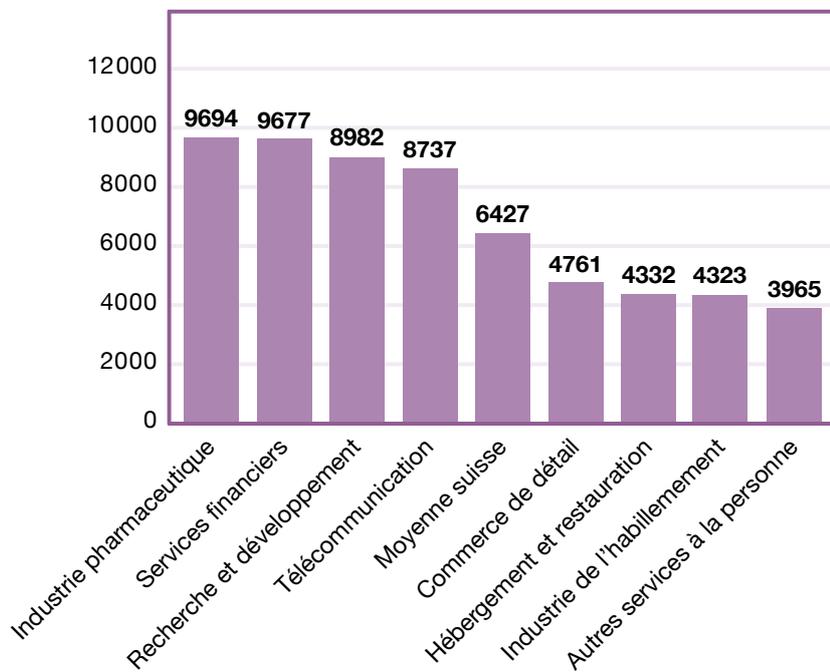
Observe ces graphiques

## Formation professionnelle initiale selon les domaines d'études et le sexe, en 2016

Élèves de moins de 20 ans en 1<sup>re</sup> année de formation certifiante pluriannuelle, chiffres absolus



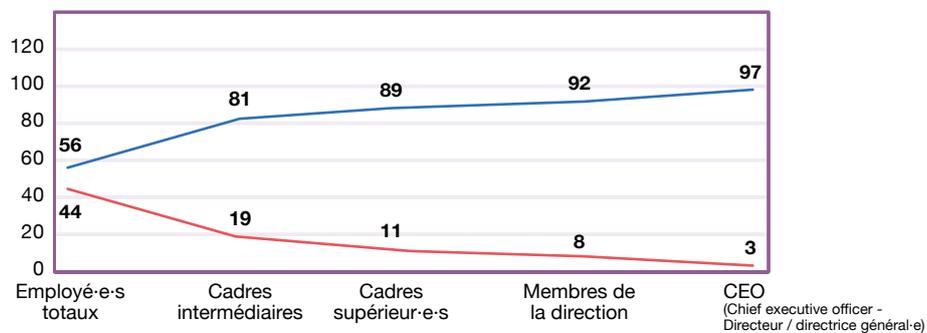
## Salaires moyens selon le secteur économique



Source: Office fédéral de la statistique, *Vie active et rémunération du travail*, Panorama, mars 2017.



### Pourcentage femmes-hommes selon le niveau hiérarchique dans le secteur bancaire suisse



■ Hommes  
■ Femmes

Source: Schilling Report 2017. Corpus: 34 banques en Suisse: les deux grandes banques, plusieurs grandes banques privées et 19 banques cantonales





# Parents et professionnel·le·s

## La séquence en deux mots

Après une mise en situation par le biais d'une bande dessinée, les élèves sont amené·e·s à réfléchir sur les conditions permettant d'articuler une vie professionnelle avec une vie familiale, puis à se projeter dans leur vie future, en comparant la situation de deux pays, la Suède et la Suisse.

*La séquence permet de travailler sur les modèles familiaux et les rôles assignés.*

### Objectifs du Plan d'études romand

Capacités transversales	Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'autre</li> <li>• Connaissance de soi</li> <li>• Action dans le groupe</li> </ul>
	Communication	Circulation de l'information
	Pensée créatrice	Développement de la pensée divergente: se libérer des préjugés et des stéréotypes
	Démarche réflexive	Remise en question et décentration de soi

Formation générale	F6 33	<p>Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle:</p> <p>... en identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes</p>
--------------------	-------	---

*NB: Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.*

## Déroulement

### Mise en situation

Observer et commenter la bande dessinée d'Emma, *Fallait demander* (p. 241).

Annoncer aux élèves qu'on va échanger sur l'articulation entre vie privée et vie professionnelle, ainsi que sur comment elles et ils voient leur future vie, en matière de travail et de vie privée. Échanger librement sur ce qu'évoquent ces thématiques pour les élèves.

Afin de permettre à chacun·e de s'exprimer librement, il est nécessaire de mettre un cadre à l'activité et de définir clairement des règles de bienveillance: chacun·e a le droit de s'exprimer librement sans jugement des autres, tous les avis sont légitimes, ce qui est dit lors de ce moment ne fait pas l'objet de moqueries. Par ailleurs, il est important de mentionner que fonder une famille ou non est un choix individuel et de couple. Ainsi, certains et certaines à l'âge adulte souhaiteront avoir des enfants et d'autres non. Toutes les situations sont légitimes. De même, toutes les formes de couples et de familles (hétérosexuelles ou homosexuelles) sont possibles et existent.



## Activités



### En Suède et en Suisse, ça se passe comment ?

À la naissance d'un enfant, les parents qui travaillent ont droit à un congé payé pendant quelques mois. Ce congé est très différent d'un pays à l'autre.

Distribuer aux élèves le document *Le congé parental* (p. 243)

Les élèves prennent connaissance de la situation du congé parental dans deux pays – la Suède et la Suisse – et comparent les situations.

Demander aux élèves de travailler sur les deux pays à la fois ou faire deux groupes qui travaillent chacun sur l'un des pays.

Les élèves répondent aux questions sur le système qui leur paraît le plus intéressant pour les femmes, pour les hommes, pour les enfants et pour la société. Elles et ils imaginent ensuite la situation qu'elles et ils aimeraient rencontrer, puis élaborent des propositions de politique publique.

Dans l'échange de propositions, aborder avec les élèves diverses thématiques, telles que :

- Le partage des tâches domestiques ou du travail rémunéré et non rémunéré ;
- Les soins apportés aux membres de la famille ou aux proches au sens large ;
- La situation des ménages avec un seul revenu ;
- Le travail à temps partiel ;
- Les différences et avantages entre le congé maternité, paternité et parental ;
- La disponibilité des places dans les crèches – accueil de jour ;
- Etc.



### Temps partiel – travail rémunéré et non rémunéré

Passé les premiers mois de vie, les parents s'organisent pour articuler vie familiale et vie professionnelle. Comment font-ils ? Ouvrir la discussion avec les élèves sur les situations du temps partiel et du travail rémunéré/non rémunéré.



## Temps partiel

Attirer l'attention des élèves sur le temps partiel exercé, en Suisse, majoritairement par les femmes, et les effets que cela induit :

- En Suisse, à la naissance d'un enfant, les mères réduisent leur temps de travail, d'un jour par semaine en moyenne, alors que cela n'entraîne pas de modification significative de la situation professionnelle des pères.
- En 2015, un tiers des personnes actives travaillaient à temps partiel : ce sont des femmes (76%), travaillant dans le secteur tertiaire et n'exerçant pas de responsabilités. Parmi les personnes qui occupent des postes à responsabilité, seules 20% travaillent à temps partiel.
- En Suisse, les femmes participent de plus en plus au marché du travail. En 1971, 43% des femmes avaient une activité professionnelle, contre 63% en 2015.

Corollaire : les personnes qui travaillent à temps partiel ont rarement accès à la formation continue et ne sont que peu promues à un poste supérieur. Du fait, d'un salaire plus bas, elles cotisent également moins et se retrouvent avec une prévoyance vieillesse plus basses.

Source : Office fédéral de la statistique, *Vie active et rémunération du travail*, Panorama, mars 2017.

## Travail rémunéré et non rémunéré

Faire une recherche avec les élèves sur la répartition du travail rémunéré, et non rémunéré sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique.

Attirer l'attention des élèves sur la différence entre le travail rémunéré et non rémunéré. Établir un constat sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes.

- En Suisse, les femmes accomplissent 61,3% du volume de travail non rémunéré ; les hommes 61,6% du volume de travail rémunéré selon le compte satellite de la production des ménages (CSPM) de 2016. Le temps investi dans le travail non rémunéré est supérieur à celui investi dans le travail rémunéré. Le volume du travail non rémunéré se répartit ainsi : 77% pour les travaux domestiques (tâches d'encadrement mises à part), 16% pour la garde d'enfants et de soins à des adultes dans le ménage, 7% pour du bénévolat.

Source : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere.assetdetail.3882344.html>



## Ma bande-dessinée



En se basant sur la bande dessinée d'Emma sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale *Fallait demander* (p.241), demander aux élèves si elles et ils ont d'autres exemples où des différences existent entre les femmes et les hommes ou qui relèvent d'inégalités et discriminations. Échanger avec elles et eux sur ces inégalités et discriminations. Demander ensuite aux élèves de réaliser une planche de bande dessinée pour mettre en lumière l'une de ces inégalités, à la manière d'Emma.

Exposer ensuite les bandes-dessinées dans la classe ou l'école.

Pour aider les élèves, on peut évoquer les tâches différentes au sein du ménage entre les femmes et les hommes, les tâches, rôles ou fonctions différents au travail, les choix différents offerts aux femmes et aux hommes dans les magasins, les catalogues, la publicité, le traitement des femmes et des hommes dans la publicité, les lectures destinées « aux filles » ou « aux garçons », etc.



## Conclusion

Amener les élèves à prendre conscience que si des inégalités existent entre les hommes et les femmes, des solutions peuvent exister pour les réduire. Cela passe notamment par une volonté politique. Il est également nécessaire que les mentalités évoluent. Ainsi, chaque individu peut réfléchir à sa vie future en prenant en compte les enjeux égalitaires. Reprendre les propositions créatrices de politique publique, issues de la discussion, et imaginer un futur de politique fiction.

## Prolongements

- Effectuer une recherche statistique sur des problématiques égalitaires (taux de travail des femmes en Suisse, répartition des tâches domestiques, etc.) sur le site de l'Office fédéral de la statistique.
- Visionner avec les élèves la vidéo *Normes déroutantes, la banale histoire de Louise*, réalisée par le Pôle de recherche nationale *Lives*, le film d'animation (durée 6 minutes) raconte le parcours de vie d'une femme en Suisse. On y découvre les différentes étapes qui peuvent mener d'une enfance sans problème à la vulnérabilité dans la vieillesse; une histoire inspirée de différents résultats d'études scientifiques sur les inégalités de genre: [www.lives-nccr.ch/fr/actualite/nouvelle-video-lives-normes-deroutantes-banale-histoire-de-louise-n3017](http://www.lives-nccr.ch/fr/actualite/nouvelle-video-lives-normes-deroutantes-banale-histoire-de-louise-n3017)

## Visées égalitaires

Les activités ont pour objectif de sensibiliser les élèves aux inégalités qui persistent encore, notamment dans la sphère privée, et aux conséquences de ces inégalités sur les choix professionnels, des femmes, mais également des hommes. En tant que futur·e·s professionnel·le·s et citoyen·ne·s, il est important de faire réfléchir les jeunes à ces enjeux. La séquence a pour but de sensibiliser les élèves aux conditions offertes par l'un ou l'autre pays pour une conciliation entre vie familiale et professionnelle.

### Des références pour aller plus loin

- Office fédéral de la statistique, *Vie active et rémunération du travail*, Panorama, mars 2017.
- Institut suédois, *L'approche suédoise de l'équité*, juin 2013. Document PDF disponible sur internet.
- Emma: *Fallait demander*. BD sur la répartition des tâches domestiques, disponible en ligne: <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>



## Fallait demander de Emma

# Fallait demander



A l'époque de mon premier boulot, j'ai été invitée à dîner chez une de mes collègues.



Quand je suis arrivée, elle essayait de faire manger ses enfants tout en préparant notre repas.



Au bout d'un moment, la casserole s'est mise à déborder -



- et tout a degouliné par terre.



Mais - fallait me demander! Je t'aurais aidée!





Quand le partenaire attend de sa compagne qu'elle lui demande de faire les choses, c'est qu'il la voit comme la **responsable** en titre du travail domestique.



C'est donc à elle de savoir ce qu'il faut faire, et quand il faut le faire.

Alors quand on demande aux femmes de faire tout ce travail d'organisation, et en même temps d'en exécuter une grande partie, ça représente au final 75 % du boulot.



Les féministes appellent ce travail **la charge mentale**.

Que le petit a encore pris 3 centimètres et n'a plus de pantalons à sa taille, qu'il doit faire son 2ème rappel de vaccin, ou que le conjoint n'a plus une seule chemise propre.



Le problème avec ça, c'est que, planifier et organiser les choses, c'est déjà un travail à plein temps.



Moi au boulot, quand j'ai commencé à gérer des projets, j'ai vite arrêté d'y participer. Je n'y arrivais pas.

La **charge mentale**, c'est le fait de toujours devoir y penser.



La charge mentale repose en quasi totalité sur les femmes.



C'est un travail permanent, épuisant, et c'est un travail **invisible**.

Source: Emma. (2017). Fallait demander  
Reproduction avec l'aimable autorisation de Emma.



## Le congé parental

### En Suède

Après la naissance ou l'adoption d'un enfant, les parents ont droit à 480 jours de congé parental indemnisé. En 2012, les femmes prennent encore la majeure partie de ces journées, soit 76% et les hommes environ 24%.

Pour 390 jours, l'indemnité parentale est de 946 couronnes suédoises (environ 105 euros/137 USD/100 francs suisses) par jour (2013). Pour les 90 jours restants, elle est de 180 couronnes suédoises. Soixante jours de congé sont réservés spécifiquement à chacun des parents et ne peuvent être transférés à l'autre. De plus, l'un des parents a droit à dix jours supplémentaires à la naissance d'un enfant, ou vingt pour des jumeaux.

Les parents qui se partagent à égalité la part transférable des congés reçoivent un bonus de 50 couronnes suédoises par jour pour un maximum de 270 jours.

Les parents adoptifs peuvent se partager un total de 480 jours depuis le jour où ils prennent en charge l'enfant. Un parent seul a droit à la totalité des 480 jours.

Source: *L'approche suédoise de l'équité*, Institut Suédois, juin 2013.

### En Suisse

En Suisse, le congé parental payé n'existe pas. Il y a un congé de maternité payé, pour les mères, mais, jusqu'en 2020, pas encore de congé paternité payé pour les pères.

L'allocation de maternité est octroyée aux femmes qui ont un travail rémunéré – salariées ou indépendantes – et qui ont mis au monde un enfant. La femme reçoit une indemnité journalière égale à 80% du revenu moyen, pendant 98 jours (14 semaines) dès la naissance de l'enfant. Les cantons peuvent prévoir une allocation plus élevée ou de plus longue durée. C'est notamment le cas à Genève, où le congé payé est de 112 jours (16 semaines) en cas de maternité ou d'adoption.

Le congé paternité n'existe pas dans la loi fédérale. Cependant, dans la pratique, l'employeur se doit d'accorder au travailleur « les heures et congés usuels » à l'occasion des événements familiaux, soit 1 ou 2 jours de congé à la naissance de son enfant.

En 2016, un comité d'initiative a déposé une initiative populaire fédérale qui demande l'institution d'un congé de paternité payé d'au moins quatre semaines. Le Conseil fédéral a rejeté cette initiative populaire. En septembre 2019, le Conseil national a accepté le projet de deux semaines de congé paternité. Un référendum a été déposé contre cette solution en janvier 2020. Les citoyen·ne·s sont appelé·e·s à voter en septembre 2020. Affaire à suivre.

Source: <https://www.ch.ch/fr>



Sur la base des textes lus, établis une comparaison entre la Suisse et la Suède :

	<b>Suède</b>		<b>Suisse</b>	
Il existe un congé parental	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Il existe un congé pour la mère	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui, de combien de jours ? .....				
Il existe un congé pour le père	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Si oui, de combien de jours ? .....				
Il existe un congé en cas d'adoption .....				
Quelle somme reçoivent les parents par jour de congé ? .....				
Suisse : Base ta réponse sur un revenu moyen de 7000 fr. (revenu moyen en 2017 = 6957 fr.)				

Suède :

.....

Que penses-tu du modèle suédois ?

.....

.....

Que t'inspire cette comparaison ?

.....

Quels sont les avantages d'un congé parental (pour chacun des parents, pour les enfants, pour la société) ?

.....

Aimerais-tu voir quelque chose changer en Suisse ?

.....



# Harcèlement de rue

## La séquence en deux mots

La séquence permet d'ouvrir la discussion avec les élèves sur le harcèlement de rue.

*Elle permet de sensibiliser les élèves à cette problématique, en leur permettant d'identifier les actes qui constituent du harcèlement de rue et en leur donnant les outils pour savoir comment agir. La séquence les invite à savoir vers qui se tourner si elles et ils en sont victimes un jour.*

### Objectifs du Plan d'études romand

<b>Capacités transversales</b>	<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'autre</li> <li>• Action dans le groupe</li> </ul>	<b>Formation générale</b>	<b>F6 31</b>	Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations : ... en étudiant les manifestations de la « société de l'information et de la communication » et certaines de ses conséquences ... en analysant des images fixes ou animées au moyen de la grammaire de l'image ... en identifiant les différents médias, en distinguant différents types de messages et en comprenant les enjeux		
	<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des ressources</li> <li>• Circulation de l'information</li> </ul>			<b>F6 32</b>	Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents : ... en utilisant des modes variés pour exprimer ses besoins et ses sentiments ... en mobilisant les structures de médiation ou les ressources existantes	
	<b>Pensée créatrice</b>	Développement de la pensée divergente				<b>F6 38</b>	Expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues : ... en analysant de manière critique les préjugés, les stéréotypes et leurs origines
	<b>Démarche réflexive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'une opinion personnelle</li> <li>• Remise en question et décentration de soi</li> </ul>					
<b>Domaines disciplinaires</b>	<b>Citoyenneté SHS 34</b>	<p>Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique : ... en s'initiant au fonctionnement de la société civile et politique ... en se sensibilisant à des problématiques liées aux rapports entre les hommes (minorités, déséquilibres Nord-Sud, ...) et à l'environnement (naturel et social) ... en s'informant de l'actualité et en cherchant à la comprendre ... en portant un regard critique et autonome, et en se positionnant en fonction de connaissances et de valeurs</p>					

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.



# Déroulement

## Mise en situation

Interroger les élèves sur leurs représentations du harcèlement de rue. Selon elles et eux, qu'est-ce que c'est et comment celui-ci se manifeste-t-il ?

Relever les différents exemples des élèves.

«Le « harcèlement de rue » désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics – rues, parcs, transports publics, bars et discothèques – visant à les interpeler verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Le phénomène comprend notamment :

- les regards insistants
- les sifflements
- les commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire
- les poursuites
- les frottements
- les avances sexuelles
- les attouchements

Ses victimes sont principalement des femmes et/ou des personnes homosexuelles, bisexuelles et/ou transgenres («LGBT») ou identifiées comme telles.

Subis souvent de manière répétée, ces comportements peuvent rendre les lieux publics inhospitaliers et désécurisants pour les personnes qui en sont victimes. Il s'agit donc d'une problématique de sécurité.

Même dans ses manifestations les moins graves, qui constituent des incivilités mais ne relèvent pas du pénal – par exemple les sifflements, le harcèlement de rue a un impact sur la qualité de vie de ses victimes dans les lieux publics. »

Site internet de la Ville de Lausanne, Observatoire de la sécurité :  
<https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcèlement-de-rue.html>

En menant cette activité, l'enseignant-e doit être conscient-e de la possibilité que l'un-e de ses élèves ait déjà été victime de harcèlement de rue. Il est ainsi nécessaire d'instaurer un climat permettant à tous et toutes de s'exprimer en confiance.

Il convient également de s'assurer des professionnel-le-s qui pourraient être sollicité-e-s selon les situations qui pourraient émerger (infirmier ou infirmière scolaire, médecin scolaire, médiateur ou médiatrice, etc.) et des instances spécialisées qui peuvent être sollicités si nécessaire (centres LAVI, police).

Toute situation qui met en danger un-e mineur-e dans son développement (abus sexuels notamment) doit être signalée à ses représentant-e-s légaux/légales, cas échéant à la protection de l'enfance.

## Activités



### Musée du harcèlement de rue

Visionner avec les élèves la vidéo « MdHR - Musée du harcèlement de rue », réalisée par la Ville de Lausanne dans le cadre de sa campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue.



Dans cette vidéo de sensibilisation contre le harcèlement de rue, le message principal est la volonté de mettre les comportements et les attitudes du harcèlement de rue dans un musée, c'est-à-dire qu'ils soient des faits relégués au passé. À la fin de la vidéo, il est indiqué que le Musée du harcèlement de rue ouvrira prochainement pour signifier la tolérance zéro face à ces comportements et attitudes trop fréquents dans l'espace public. La vidéo joue sur la notion de présent, de passé et de futur – le harcèlement de rue est une réalité actuellement, et il doit devenir un phénomène qui n'existe plus dans l'avenir (qui soit passé).

La vidéo peut être visionnée sur le site [www.mhr.ch](http://www.mhr.ch) ou sur le site de la Ville de Lausanne. Ou en inscrivant *Musée du harcèlement de rue* dans un navigateur de recherche.

Demander aux élèves ce qu'elles et ils ont pensé de cette vidéo. Demander aux élèves pourquoi la scène se passe dans un musée. Comprennent-elles et ils le second degré de cette vidéo ? Afficher éventuellement l'affiche du musée du harcèlement de rue (p. 255).

Observer avec les élèves quels sont les comportements problématiques décrits dans cette vidéo. Pour cette partie, il est possible de distribuer aux élèves le document *Le harcèlement de rue, c'est quoi?* (p. 251), à compléter par groupes, puis en débattre collectivement ensuite selon les réponses apportées dans les groupes, ou de visionner la vidéo en s'arrêtant après chaque élément significatif et d'en débattre avec la classe : Quel est le comportement décrié dans cette séquence ? Qu'en pensent les élèves ? Ont-elles et ils déjà assisté à de telles manifestations de harcèlement de rue ? Etc.

Il peut être intéressant de s'arrêter sur la représentation des scènes de harcèlement suivant : la main aux fesses, la caresse non-sollicitée, l'insulte, et (en fin de vidéo) les regards insistants.

Afin d'illustrer la notion de consentement, l'image du jeu avec un carré qui doit entrer dans un rond peut servir de support (p. 253). Il est possible de l'afficher en classe pour faire discuter les élèves sur la signification de cette illustration.

Analyser également avec les élèves la bande-dessinée d'Emma (document *La différence entre drague et harcèlement*, p. 260) et en discuter avec la classe.

Pour poursuivre la réflexion sur la notion de consentement dans les relations amoureuses, il est possible de visionner avec les élèves la vidéo *CONSENT is simple as tea*, disponible par exemple sur : <https://www.youtube.com/watch?v=oQbei5JGiT8> ou la campagne d'Amnesty International Belgique #JDIWI, <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/jdiwi>

## Éléments de correction

### Le harcèlement de rue, c'est quoi ? (p. 251) :

Décrivez ce qu'est le harcèlement de rue.

Le « harcèlement de rue » désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics – rues, parcs, transports publics, bars et discothèques – visant à les interpeler verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Dans la vidéo du Musée sur le harcèlement de rue, quels comportements problématiques sont illustrés ? :

- les attouchements, tels que les mains aux fesses
- les caresses non-sollicitées (caresse dans les cheveux)
- les insultes
- les regards insistants

Que représente cette illustration dans la vidéo ?

- La notion de consentement et sa non prise en compte dans le harcèlement de rue.

Pourquoi la campagne fait référence à un musée ?

- Dans cette vidéo de sensibilisation contre le harcèlement de rue, le message principal est la volonté de mettre les comportements et les attitudes du harcèlement de rue dans un musée, c'est-à-dire qu'ils soient des faits relégués au passé.



Afficher les illustrations du document *Agir contre le harcèlement de rue* (p. 254).

Demander aux élèves pourquoi il y a trois personnes se masquant les yeux, les oreilles et la bouche.

Demander aux élèves pourquoi il y a un miroir à la dernière scène. Quelle est la signification de cette scène finale, selon elles et eux ?



## Débat

Ouvrir un débat avec les élèves sur le côté problématique du harcèlement de rue : comment la Ville de Lausanne qualifie ces actes (messages intimidants, irrespectueux, humiliants, voire menaçants) ? Pourquoi ? Quel est l'avis des élèves sur ces termes ?

Pourquoi cela relève-t-il d'une problématique de sécurité ? Demander aux élèves d'essayer de se mettre à la place de la personne qui passe au milieu du mur des insultes dans la vidéo. Comment peut-on se sentir dans une telle situation ?

*Le harcèlement de rue rend les lieux publics désécurisants pour certaines personnes (en particulier les femmes, et/ou des personnes homosexuelles, bisexuelles et/ou transgenres («LGBT») ou identifiées comme telles), alors que d'autres peuvent profiter plus librement de l'espace public (principalement les hommes).*

Les élèves trouvent-elles et ils normal que l'espace public soit moins accueillant et sécurisant pour certaines personnes ?

Demander aux élèves ce qu'elles et ils pourraient faire si elles et ils sont victimes de harcèlement de rue ou de harcèlement sexuel : Vers quelles personnes peuvent-elles et ils se tourner ? (un·e adulte de confiance, un·e personne de référence à l'école, comme infirmier/ière scolaire, médiateur ou médiatrice, etc., selon le contexte de chaque école ou d'autres organismes et/ou services actifs dans ce domaine dans le canton) ; Que faire lorsque l'on est témoin ? (Si l'on se sent en sécurité, intervenir ; détourner l'attention en demandant l'heure ou son chemin ; s'adresser à la personne harcelée comme si on la connaissait, par exemple, (voir page 250).

## Des chiffres

Informar les élèves d'une étude sur le phénomène du harcèlement de rue qui a été menée à Lausanne en 2016. Selon les élèves, quelle proportion de jeunes femmes ont vécu du harcèlement de rue durant l'année d'après les résultats de cette étude ?

Donner à lire aux élèves l'article «72% des jeunes Lausannoises se disent harcelées dans la rue» du journal *Le Temps* du 20 décembre 2016 (p. 256).

L'article web est également disponible en ligne (avec mention de quelques éléments supplémentaires) : <https://www.letemps.ch/suisse/72-jeunes-lausannoises-se-disent-harcelees-rue>



Ouvrir une discussion avec les élèves sur le contenu de l'article. Que cherchait à faire émerger comme données l'enquête menée par la Ville de Lausanne ? Que pensent les élèves des chiffres mentionnés dans cet article ?

Selon cette enquête :

- 72% des femmes âgées de 16 à 25 ans interrogées ont rapporté avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue à Lausanne lors des douze derniers mois.
- Pour 50% des victimes, les épisodes de harcèlement se sont produits au moins une fois par mois
- Les manifestations du harcèlement de rue les plus souvent subies sont les sifflements
- 63% des victimes ont dit avoir été insultées et 32% ont dit avoir subi des attouchements

Elle peut être consultée sur le site internet de la Ville de Lausanne : <https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se.html>



## À l'origine de la campagne : une interpellation



Une interpellation déposée au Conseil communal de Lausanne est à l'origine de l'enquête et des mesures mises en œuvre. Donner à lire aux élèves l'interview de la politicienne Léonore Porchet et du municipal Pierre-Antoine Hildbrand (pp. 257 et 258).

Ouvrir la discussion avec les élèves, avec les questions suivantes par exemple :

- Qui est Léonore Porchet ? Qui est Pierre-Antoine Hildbrand ?
- Les élèves connaissent-elles et ils d'autres politiciens et politiciennes ?
- Comment fonctionne le système politique suisse ?
- Qu'est-ce qu'une interpellation ?
- Pourquoi cette interpellation a-t-elle été déposée en 2016 ?
- Que demandait cette interpellation ?
- Quelle réponse y a été apportée ?
- Pour quelles raisons y a-t-il moins de femmes que d'hommes qui s'engagent en politique à l'heure actuelle selon ce politicien et cette politicienne ?

Demander aux élèves quelles autres questions elles et ils auraient posé aux interviewé-e-s.

Il est également possible d'analyser avec les élèves le texte de l'interpellation, qui peut être téléchargé sur internet : <https://webapps.lausanne.ch/apps/actualites/?legislatures=2016-2021>

## Conclusion

Selon une enquête menée à Lausanne, le harcèlement de rue est une problématique très courante. Elle crée une situation inégalitaire entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'appréhension et l'usage de l'espace public. À cause de ces comportements et attitudes, certaines personnes sont exclues de certains espaces publics car elles ont peur d'y aller en raison du risque d'être victime de harcèlement de rue. Le harcèlement de rue est une forme de harcèlement sexuel. La plupart des actes de harcèlement sexuel sont punissables par la loi. Il est important de ne jamais tolérer de tels actes et, si l'on en est victime, d'oser en parler avec une personne de confiance.



Le dépliant sur le harcèlement de rue, qui accompagne la campagne de sensibilisation, précise les éléments suivants en matière d'actions possibles face au harcèlement :

#### **Que faire en tant que victime ou témoin d'un acte de harcèlement de rue ?**

Si vous vous sentez en sécurité, dire clairement à la personne de cesser son comportement.

En tant que témoin, vous pouvez également faire diversion (par exemple en demandant l'heure, etc.).

Demander de l'aide aux personnes à proximité ou par téléphone.

Signaler le problème au personnel éventuellement présent (conducteur·trice de bus, personnel de bar, employé·e-s de l'administration, par exemple).

Selon votre appréciation de la situation et en cas de danger, appeler la police (117).

#### **Peut-on porter plainte ?**

Oui, en cas d'injures, voies de fait (gifle par exemple) et attouchements (voir les articles 198, 126 et 177 du Code pénal).

Plus d'informations sur [lausanne.ch/harcelement](http://lausanne.ch/harcelement)

## **Prolongements**

- Imaginer une campagne de sensibilisation contre le harcèlement de rue.
- Effectuer une recherche sur des politiciennes, au niveau communal, cantonal ou fédéral, et les interpellations, motions ou postulats qu'elles ont déposés.
- Analyser les statistiques du nombre de politiciennes comparativement au nombre de politiciens, au niveau communal, cantonal ou fédéral (voir par exemple la séquence *La politique : au Conseil national, L'école de l'égalité, Cycle 2, 7-8<sup>e</sup> années*, p.111) ou *La politique au Conseil national, L'école de l'égalité – Cycle 2, 5-6<sup>e</sup>, Mathématiques*, qui peut être adaptée pour le cycle 3).

## **Visées égalitaires**

La séquence vise à ouvrir la discussion sur le phénomène du harcèlement de rue, qui touche majoritairement les jeunes femmes et/ou les personnes homosexuelles, bisexuelles et/ou transgenres («LGBT») ou identifiées comme telles. Elle permet de réfléchir avec les élèves à ce problème de société et d'échanger sur des actions possibles ou des personnes ressource si l'on en est victime.

Elle permet également de mettre en avant l'action d'une politicienne et de réfléchir à la place des femmes dans la politique suisse.



## Le harcèlement de rue, c'est quoi ?

Prénom :

Décrivez ce qu'est le harcèlement de rue.

.....

.....

Dans la vidéo du Musée sur le harcèlement de rue, quels comportements problématiques sont illustrés ?

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....

Que représente cette illustration dans la vidéo ?



.....

.....

.....



Pourquoi la campagne fait référence à un musée?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Source: Musée du harcèlement de rue (2018).  
Reproduction avec l'aimable autorisation de la Ville  
de Lausanne et de Messieurs.ch



Que représente cette illustration ?





## Agir contre le harcèlement de rue





# Musée du de Harcèlement Rue

MdHR

**OUVERTURE  
AU PLUS VITE.**

La vidéo sur [MdHR.ch](https://www.mdhr.ch)

La Ville de Lausanne et ses partenaires  
s'engagent contre le harcèlement de rue.



Source: Musée du harcèlement de rue (2018).  
Reproduction avec l'aimable autorisation de la Ville  
de Lausanne et de Messieurs.ch



8 Suisse

# Lausanne lutte contre le harcèlement de rue

**VAUD** Une enquête montre que 72% des jeunes femmes ont été victimes de harcèlement dans la capitale vaudoise l'année passée

Le harcèlement de rue est bien une réalité à Lausanne. Selon une enquête exploratoire, 72% des femmes de 16 à 25 ans interrogées y ont été confrontées au moins une fois cette année. L'exécutif entend agir de manière ciblée contre le phénomène.

Suite à une interpellation déposée au Conseil communal début 2016 après les événements de Cologne, la municipalité a chargé l'Observatoire de la sécurité de mener une enquête pour mieux cerner le harcèlement de rue à Lausanne, a expliqué Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'Economie. Mené avec l'institut de recherche Idiap, affilié à l'EPFL, le sondage – non exhaustif – a été réalisé auprès de 210 personnes dont 90% de femmes plutôt jeunes. Ses résultats confirment que le harcèlement de rue a cours dans la capitale vaudoise, bien qu'il ne soit que

très rarement rapporté à la police: seules dix plaintes en moyenne sont déposées chaque année, un chiffre en décalage avec la réalité du phénomène.

## Attouchements et insultes

Conformément aux résultats de sondages dans d'autres villes européennes, les jeunes femmes sont particulièrement touchées, puisque sept sur dix ont été confrontées à au moins un épisode cette année. Et la moitié des victimes ont été harcelées au moins une fois par mois, a relevé Yolande Gerber, de l'Observatoire de la sécurité.

Le harcèlement de rue se manifeste le plus souvent par des siffllements (88% des cas). Toutefois, d'autres comportements constituant des infractions pénales ont été mentionnés, et ce dans des proportions non négligeables: 63% des victimes ont dit avoir été insultées ou avoir reçu des avances sexuelles et 32% avoir subi des attouchements, tels que frottements ou mains aux fesses, a poursuivi Yolande Gerber. ■ ATS

Source: Le Temps, mardi 20 décembre 2016

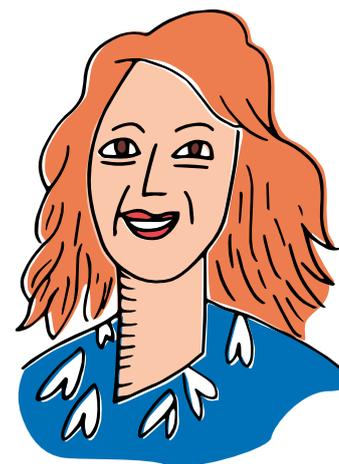


## Léonore Porchet: interview

### Interpellation *Hey mad'moiselle...* Il se passe quoi avec le harcèlement de rue à Lausanne ?

Léonore Porchet, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 30 ans et je suis une politicienne vaudoise membre du parti des Vert-e-s vaudois-es. J'ai étudié l'histoire de l'art et je travaille maintenant dans une agence de communication. Je suis aussi très engagée dans de nombreuses associations en faveur des droits des femmes, de la culture, de la mobilité et de la santé.



Pourquoi vous êtes-vous engagée en politique ?  
Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Je suis engagée en politique depuis que j'ai 16 ans. Je voulais faire partie des gens qui œuvrent pour que la Suisse soit ouverte, responsable et tolérante. Je pensais, et je pense toujours, que c'est en militant dans la rue, mais aussi en agissant sur les lois, par la politique, que cela est possible.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une interpellation ?

Une interpellation est une série de questions qu'un élu ou une élue peut poser aux membres d'un exécutif sur un même sujet, mais qui ne demande pas une étude complète. L'interpellation peut ensuite être suivie d'un vote du législatif, qui suggère à l'exécutif de mener telle ou telle action.

Pourquoi avez-vous déposé l'interpellation *Hey mad'moiselle...* en 2015 ?

Je voulais que la Ville se préoccupe sérieusement de ce fléau qu'est le harcèlement de rue, qui me préoccupait depuis longtemps. Déposer cette interpellation est d'ailleurs la première chose que j'ai faite après avoir été élue au Conseil communal. Et puis, lors du Nouvel An de cette année-là, de nombreuses femmes avaient été agressées dans les rues de Cologne, en Allemagne. Je ne voulais pas que cette affaire soit récupérée de manière xénophobe.

Que demandait votre interpellation ?

J'ai demandé à la Municipalité ce qu'elle savait du harcèlement de rue à Lausanne et quelles étaient les actions qu'elle entreprenait pour le combattre. C'était une manière de les alerter sur le sujet et de les obliger à s'en préoccuper, car je savais que rien n'était fait à cette époque.

Que s'est-il passé suite à cette interpellation ?

La Municipalité a annoncé faire une enquête pour évaluer la gravité de la situation dans les rues lausannoises. Le résultat a été très choquant pour celles et ceux qui pensaient que c'était marginal. Elle a ensuite annoncé des mesures policières. Suite à ces demandes, la campagne du Musée du harcèlement de rue est sortie, accompagnée d'autres mesures d'éducation de la police et dans les écoles. Un formulaire sur internet est prévu.



### Quel serait votre souhait ?

Je souhaite que la Ville continue à lutter contre le harcèlement de rue sur le long terme, avec des mesures d'éducation et de prévention fortes, mais aussi avec des moyens pour donner du pouvoir d'action aux cibles du harcèlement, car nous sommes souvent démuni·e·s quand cela nous arrive.

### Pourquoi pensez-vous qu'il y a moins de femmes que d'hommes qui s'engagent en politique ?

Les femmes sont triplement pénalisées en politique : ce sont encore majoritairement elles qui s'occupent des tâches domestiques en plus de leur emploi, elles ont donc moins de temps ; les gens pensent encore souvent que les femmes sont moins compétentes que les hommes, c'est donc plus dur pour elles car elles sont dès lors moins élues que les hommes et moins prises au sérieux une fois en poste ; la politique est un lieu de confrontations, parfois violentes. Or, les femmes sont éduquées à éviter les confrontations, elles évitent donc plus facilement le monde politique. Les partis et électeurs doivent donc faire des efforts particuliers pour soutenir et élire les femmes.

## Pierre-Antoine Hildbrand : interview

### Interpellation *Hey mad'moiselle... Il se passe quoi avec le harcèlement de rue à Lausanne ?*

Pierre-Antoine Hildbrand, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis un membre de l'exécutif de la Ville de Lausanne, élu pour cinq ans, en charge de la sécurité et de l'économie. J'ai une formation de juriste, suis officier à l'armée et membre du PLR. Je suis marié et père de deux enfants.



Pourquoi vous êtes-vous engagé en politique ?

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Je suis profondément attaché aux droits humains et à la démocratie. Favorisé, je souhaite par mon engagement contribuer à rendre à la société un peu de ce que j'en ai reçu.

Pouvez-vous nous expliquer quel est le rôle d'une municipalité ?

Il s'agit de diriger les différents services de l'administration au niveau local – c'est-à-dire à l'échelon de la commune – et ce, dans le cadre légal défini par le droit supérieur et sous le contrôle financier et réglementaire du Conseil communal de Lausanne (l'organe délibérant).



### Que pouvez-vous nous dire de l'interpellation *Hey mad'moiselle...* déposée en 2015 ?

Déposée dans le contexte d'attention plus soutenue à la question du harcèlement de rue, l'interpellation a incité les autorités lausannoises à travailler de manière ciblée contre le harcèlement de rue, en premier lieu, à lancer une enquête au niveau lausannois. Elle a également contribué à rendre public le phénomène et permis une prise de conscience au-delà des seules personnes concernées.

### Que s'est-il passé suite à cette interpellation ?

Pour répondre à cette interpellation, la Municipalité a donc décidé de lancer une enquête pour mieux cerner le phénomène à Lausanne. En effet, les données à la disposition des autorités – en l'occurrence, les plaintes déposées à la police – ne rendaient compte que très partiellement de celui-ci. Les résultats de cette enquête ont confirmé la réalité du harcèlement de rue à Lausanne, comme dans les autres villes européennes. Elle a également mis en évidence des éléments de contexte propre à certaines situations de harcèlement de rue sur lesquels la Ville pouvait agir. La Municipalité s'est alors engagée à apporter des réponses concrètes à cette problématique dans son programme de législature 2016-2021. Sur la base des résultats de l'enquête et pour répondre à d'autres interventions du Conseil communal dans la foulée de leur publication, la Ville a développé une stratégie de lutte contre le harcèlement de rue en travaillant à son niveau de compétences et avec différents partenaires. La première mesure ciblée mise en œuvre a été le lancement d'une campagne de sensibilisation en avril 2018, intitulée « MdHR.ch : ouverture au plus vite. ». Celle-ci illustre la volonté de la Ville et de ses partenaires de voir le harcèlement de rue appartenir au passé en mettant en scène un musée d'histoire fictif, le « Musée du Harcèlement de Rue » ou « MdHR » avec M. Yann Marguet, humoriste lausannois bien connu. Les premières mesures sont la formation de la police municipale à la problématique et la mise à disposition d'un outil pour signaler les cas via Internet pour les victimes et témoins. La Ville a également engagé une personne qui sera chargée de traiter ces signalements.

### Quel serait votre souhait ?

Que les espaces et lieux publics soient concrètement autant accessibles et agréables pour les femmes que pour les hommes, pour les personnes cisgenres et les personnes LGBTIQ, et que toutes et tous s'y sentent en sécurité.

### Pourquoi pensez-vous qu'il y a moins de femmes que d'hommes qui s'engagent en politique ?

Il y a de nombreux facteurs qui nuisent à l'engagement des femmes en politiques. Cela commence par l'éducation et les modèles visibles, en passant par les formations suivies, la répartition des tâches familiales, les formes d'engagements et l'organisation des différents partis. J'en oublie certainement. L'engagement politique est de plus hasardeux. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur du travail effectué.



## La différence entre drague et harcèlement

Mais leur crainte repose sur un faux choix :  
car aborder une personne  
sans la harceler, c'est possible. Il suffit de  
demander et respecter son avis.

Bonsoir, je peux  
m'asseoir avec vous ?



Oui allez-y.



Si la personne ne répond pas -



- ou refuse  
de discuter -

Je préfère  
pas non.

- on laisse tomber !  
Même si ce n'est pas  
agréable et qu'on est  
vexé.



Bon tant pis,  
bonne soirée.

Bonne soirée !



Eh oui ! Car  
contrairement au  
harcèlement, un  
rapport de séduction,  
ça se construit  
à deux !



Et c'est bien le refus de  
cela qui se cache derrière  
les lamentations de  
ces messieurs.

Que les femmes revendiquent  
le droit de pouvoir décliner  
des avances, ils  
n'aiment pas ça, mais alors,  
pas du tout !



# Sexting : réagissons oui, mais comment ?

## La séquence en deux mots

La séquence permet d'ouvrir la discussion sur les dérives et abus possibles en lien avec les téléphones portables et l'envoi d'images intimes (diffusion non consentie à d'autres personnes).

*Elle permet de discuter des réactions face au sexting, la réaction des pairs pouvant, parfois, mener à une forme de double victimisation, surtout envers les filles.*

### Objectifs du Plan d'études romand

<b>Capacités transversales</b>	<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'autre</li> <li>• Action dans le groupe</li> </ul>
	<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des ressources</li> <li>• Circulation de l'information</li> </ul>
	<b>Pensée créatrice</b>	Développement de la pensée divergente
	<b>Démarche réflexive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'une opinion personnelle</li> <li>• Remise en question et décentration de soi</li> </ul>

<b>Formation générale</b>	<b>F6 31</b>	<p>Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations :</p> <p>... en étudiant les manifestations de la « société de l'information et de la communication » et certaines de ses conséquences</p> <p>... en analysant des images fixes ou animées au moyen de la grammaire de l'image</p> <p>... en identifiant les différents médias, en distinguant différents types de messages et en comprenant les enjeux</p> <p>... en analysant les formes et les finalités de sites Internet et de supports électroniques</p>
	<b>F6 32</b>	<p>Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents :</p> <p>... en utilisant des modes variés pour exprimer ses besoins et ses sentiments</p> <p>... en mobilisant les structures de médiation ou les ressources existantes</p>
	<b>F6 38</b>	<p>Expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues :</p> <p>... en analysant de manière critique les préjugés, les stéréotypes et leurs origines</p>

NB : Les objectifs peuvent dépendre du choix des activités.



# Déroulement

## Mise en situation

Diviser la classe en deux groupes et demander aux élèves de lister les principaux avantages (groupe 1) et désavantages (groupe 2) de l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies, notamment des smartphones.

La communication, notamment la transmission et l'échange de texte, photo et vidéo, sera certainement un des points mentionnés par les élèves. Ces éléments permettront alors d'introduire la thématique de l'échange de contenu intime (sexting, *nudes*, sexto, etc.).

### Définition – Le sexting, c'est quoi ?

Le sexting consiste en l'acte de transmettre électroniquement du matériel personnel à caractère sexuel, textes ou photographies sexuellement explicites (sextos), le plus souvent d'un téléphone portable à un autre.

Le terme sexting n'est pas toujours connu ou utilisé par les jeunes pour parler de la pratique. Le terme anglais d'envoi de *nudes* est parfois utilisé. Les supports utilisés sont principalement des photos/vidéos. Le contenu est personnel et individuel. L'envoi de tel contenu se fait principalement entre pairs.

Annoncer aux élèves que la classe va discuter de l'échange de contenu intime et des dérives possibles lorsqu'il y a diffusion non consentie à plus grande échelle.

Il est important de noter que cette activité ne vise pas à débattre de l'échange consentant entre deux personnes qui se font confiance et qui se respectent, mais qu'elle se focalise sur la pratique qui peut mal tourner lorsque un-e des deux protagonistes décide de transmettre ce qu'il ou elle a reçu à d'autres personnes sans le consentement de l'autre. Ce sont donc les situations problématiques et d'abus qui sont l'objet de la séquence.

En menant cette activité, l'enseignant-e doit être conscient-e de la possibilité que l'un-e de ses élèves ait déjà été victime de sexting. Il est ainsi nécessaire d'instaurer un climat permettant à tous et toutes de s'exprimer en confiance.

## Activités



### Débat

Lire aux élèves les citations suivantes sur la réaction des pairs face à une photo ou vidéo intime diffusée, selon si c'est une fille ou un garçon qui se trouve en photo ou en vidéo.

- « [...] Si les photos d'un garçon tournent, les gens quand ils vont le voir dans la rue moi j'ai plus l'impression qu'ils vont un peu se moquer de lui mais comme ça, alors que si c'est une fille elle va direct avoir une réputation [...] de trainée [...]. » (Garçon, 17 ans)

(Barrense-Dias et al. p.64)



- « Ouais je pense justement que là on voit bien [...] la position un peu de la femme dans la société. Je pense que le garçon [...] s'est plus fait embêter genre : « Ah, t'es marrant, t'as envoyé ça ! », alors que la fille on va tout de suite la traiter de pute ou quelque chose comme ça alors que le garçon [...], il n'y a pas vraiment d'insultes comme ça. » (Fille, 18 ans)

(Barrense-Dias *et al.* p.64)

Citation tirée de Barrense-Dias Yara, Suris Joan-Carles, Akre Christina. *La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting*. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017 (Raisons de santé 269).

Ouvrir la discussion avec les réactions spontanées des élèves :

- Qu'est-ce qui est problématique selon vous : envoyer une photo intime à son copain ou à sa copine ou le fait que celle-ci soit diffusée sans le consentement de la personne ?
- Comment expliquer les réactions de ce type (insultes, violence, isolement) ?
- Est-ce que cette différence fille-garçon vous paraît normale ? Si oui, pourquoi ? Si non, comment l'expliquer ?
- Que faire à la place de ces moqueries et de ces insultes ?
- Pensez-vous qu'un garçon souffre moins si une photo intime de lui tourne dans toute une école ? Si oui, pourquoi / si non, pourquoi ?

Énoncer plusieurs pistes avec les élèves : parler à un-e adulte, aider et soutenir la victime et non pas se ranger du côté de l'auteur-e de l'envoi sans consentement, affirmer à la victime que ce n'est pas de sa faute, l'accompagner vers une personne adulte pour en parler, etc. Vérifier auprès des élèves qu'elles et ils connaissent les personnes vers qui elles et ils peuvent se tourner dans l'école (infirmier ou infirmière, médiateur ou médiatrice, etc.). La victime peut déposer plainte.



### Réfléchir aux motivations ? Réfléchir aux conséquences ?

Diviser la classe en quatre sous-groupes. Chaque groupe devra alors défendre un point de vue afin de chercher à expliciter les actes ou postures, selon l'actrice ou l'acteur qu'elle ou il représente, l'enseignant-e étant la personne devant qui il faudra argumenter.

Annoncer le scénario suivant :

Dans le cadre d'une relation de couple, une fille et un garçon s'échangent du contenu intime (textes, photos, vidéos). Quelques mois plus tard, la relation se termine et le garçon décide d'envoyer une photo intime de son ex-copine à un de ses meilleurs amis. Ce dernier décide, à son tour, de diffuser cette photo dans un groupe sur un réseau social. Dans ce groupe, plusieurs garçons et filles vont alors continuer à diffuser, d'autres ne vont pas le faire mais ne vont rien dire. Le lendemain, la fille est de retour à l'école et se rend compte que plusieurs personnes ont vu et reçu sa photo.

- Le groupe 1 représente le diffuseur (= (ex-)petit ami)
- Le groupe 2 représente la personne sur la photo / vidéo (= (ex-)petite amie)
- Le groupe 3 représente le groupe des témoins actifs (= personnes qui ont renvoyé la photo)
- Le groupe 4 représente le groupe des témoins non actifs (= qui ont vu mais rien fait).

Annoncer les conditions suivantes, sous forme de questions à prendre en considération dans la réflexion :

- Les arguments avancés seraient-ils les mêmes si on échangeaient les sexes/rôles (remplacer le petit ami par une petite amie qui transfère une photo, remplacer la petite amie par un garçon qui voit sa photo circuler).
- Par rapport aux témoins, y a-t-il une différence selon si le témoin est passif (ne fait rien) ou actif (continue à diffuser, insulte, etc.) ?



Annoncer aux élèves qu'il s'agit d'énoncer des arguments pour expliquer les actes ou postures d'une personne qu'elles et ils représentent, et que cela ne reflète pas forcément leurs idées personnelles sur la question. Les arguments serviront ensuite à la discussion avec la classe pour définir des règles plus générales de comportement face à cette problématique.

Donner plusieurs minutes à chaque groupe pour échanger leurs idées sur les arguments à utiliser. Les élèves prennent note des arguments et organisent la prise de parole face à l'enseignant·e.

Il est possible de déplacer le mobilier de la classe pour créer l'ambiance d'un cercle de discussion.

L'enseignant·e écoute les groupes tour à tour. Les groupes peuvent ensuite s'exprimer une deuxième fois pour réagir à des arguments énoncés par les autres groupes.

Écrire les arguments utilisés au tableau par chacun des groupes.

Ouvrir ensuite la discussion avec la classe, en précisant que la classe revient à un débat d'idées où chacun·e donne son avis réel (sortir du jeu de rôle). Définir avec les élèves la notion de victime et d'auteur·e.

Discuter de la manière dont la personne qui voit une image d'elle diffusée sans son consentement peut se sentir ainsi que de la manière dont les personnes qui reçoivent ce contenu sans l'avoir souhaité peuvent le vivre. Aborder les notions d'empathie.

L'échange et après avoir amené les messages clés de la conclusion énoncés ci-après, réfléchir avec les élèves, dans le cadre du jeu de rôle, aux sanctions qui auraient pu être prononcées concernant les auteur·e(s) et/ou complice(s) de diffusion de contenu privé.



## Définir une marche à suivre

Observer avec la classe l'illustration *La chaîne du sexting non consenti* (p. 267) et ouvrir la discussion sur ce que les élèves perçoivent de cette illustration (le rôle des témoins, la double peine, les actions possibles afin de mettre un terme au sexting non consenti, etc.)

Discuter avec les élèves de la marche à suivre en cas de problèmes liés à la pratique du sexting / droit à l'image : à qui parler au sein de l'établissement (personnes ressources), comment retirer une photo ou vidéo sur un réseau social (signalement). Réaliser avec la classe une marche à suivre écrite, qui pourra être affichée en classe ou collée dans les agendas, ainsi qu'une charte pour la classe, que les élèves signent.

## Conclusion

Les messages-clés suivants doivent être amenés aux élèves :

Les réactions envers les victimes sont souvent très négatives, surtout envers les filles. Il ne faut cependant pas minimiser l'effet que pourrait également avoir un tel scénario sur un garçon.

Les situations d'envoi de contenu privé sans consentement amènent bien souvent une double victimisation (ou double peine, double violence) : avoir une photo intime de soi qui tourne est déjà une situation dramatique. Subir des réactions violentes, être isolé·e, moqué·e, victime



de rumeurs, accentue encore la peine et la douleur. Il est important de réfléchir aux notions d'empathie : essayer de se mettre à la place de la personne ou d'imaginer que c'est une personne à laquelle on tient qui subit cela (ami-e, sœur, frère, etc.).

Il est important de ne pas retourner le problème contre la victime : on aurait tendance à vouloir lui dire qu'elle ou il aurait dû réfléchir avant d'envoyer un tel contenu et qu'il ou elle connaissait les risques, mais le problème est avant tout celui de la diffusion non consentie.

La question des témoins est centrale : le fait de continuer à partager un tel contenu (témoins actifs) alimente le problème. Sans le rôle des témoins qui transmettent, les effets négatifs sont clairement moindres. Les personnes qui transmettent sont également responsables et coupables de complicité.

Il est important de rappeler qu'il est interdit par la loi de diffuser une image d'une personne sans le consentement de la personne concernée, un dépôt de plainte est possible. Le respect de la sphère privée est un droit pour chacun-e.

Il est important de rappeler également le rôle des témoins passifs/passives. Il est important d'apporter du soutien à la victime et de dénoncer l'envoi de tels messages à un-e adulte. Il ne faut pas penser qu'il est trop tard, il n'est jamais trop tard pour aider une personne, les victimes se trouvant parfois dans des situations de risque important pour leur santé.

Ce message est également extrêmement important de la part des adultes de l'école : ce n'est pas l'envoi de contenu à une personne en qui on a confiance qui pose problème mais bien la diffusion non-consentie de ces images qui est problématique. Les adultes vers qui des jeunes viennent se confier doivent être conscient-e-s de cela.

## Prolongements

- Visionner des vidéos de prévention avec les élèves. De nombreuses vidéos sont disponibles sur internet, par exemple :
  - la vidéo sur la place des témoins dans le harcèlement scolaire de Nino Arial : « Dans le harcèlement, il n'y a que deux camps, les harceleurs et les harcelés. » : [www.youtube.com/watch?v=tt21y7fHmdE](http://www.youtube.com/watch?v=tt21y7fHmdE)
  - la vidéo réalisée par le Ministère français de l'éducation, qui oriente la prévention sur la diffusion non consentie plutôt que sur l'échange initial (un garçon voit ce qui pourrait se passer en cas de partage et décide finalement de ne pas le faire). Voir le site internet Non au harcèlement, du gouvernement français : [www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr), et la vidéo de prévention : [www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/une-photo-cest-perso-la-partager-cest-harceler/#Je%20d%C3%A9couvre%20la%20version%20longue%20du%20clip](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/une-photo-cest-perso-la-partager-cest-harceler/#Je%20d%C3%A9couvre%20la%20version%20longue%20du%20clip)
  - Vidéo d'explication du phénomène par Jean-Pierre Bellon : <https://www.actioninnocence.org/news/contribution-de-jean-pierre-bellon/>
- Réaliser avec les élèves un projet de création d'affiches ou de vidéos de sensibilisation pour l'école.



## Visées égalitaires

La séquence vise à ouvrir la discussion sur le phénomène du sexting afin de permettre aux professionnel-le-s de l'école de véhiculer un message non-victimisant et de sensibiliser les élèves à ce phénomène et de savoir comment réagir lorsque l'on est témoin ou victime. La séquence permet de s'assurer que les élèves connaissent les personnes ressources et savent à qui s'adresser en cas de problème.

Les filles sont davantage victimes de situations de diffusion de contenus sans consentement. Une double victimisation est souvent présente lorsqu'il s'agit de thématiques qui touchent à l'intime. Il est important de comprendre que ce n'est pas l'envoi de contenu à une personne en qui on a confiance qui pose problème mais bien la diffusion non-consentie de ces images qui est problématique. Il est important de ne pas retourner le problème contre la victime : ne pas lui dire qu'elle ou il aurait dû réfléchir avant d'envoyer un tel contenu et qu'il ou elle connaissait les risques, le problème étant avant tout celui de la diffusion non consentie.

Elle permet également de rappeler le cadre légal, la diffusion d'une image d'une personne sans le consentement de celle-ci pouvant faire l'objet d'un dépôt de plainte. Le respect de la sphère privée est un droit pour chacun-e.

### Des références pour aller plus loin

- Barrense-Dias, Yara, Surís, Joan-Carles, Akré, Christina. (2016). *La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting* (Raisons de santé 269). Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive.
- Barrense-Dias, Yara, Surís, Joan-Carles, Akré, Christina. (2018). *La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting 2.0, 2<sup>e</sup> phase*. Raisons de santé 296. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive.  
Disponible en ligne : <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-296>



## La chaîne du sexting non consenti

